



La société de promotion de  
la photographie du Québec □

## *Documentation*

# ACCÈS AUX COMPTES CONJOINTS GOOGLE POUR LE DÉPÔT DES FICHIERS NUMÉRIQUES DES IMAGES

## Procédure

Exercice 2017-2018

2 septembre 2017



## Dépôt des fichiers numériques sous Google Disque

### 1. Généralités

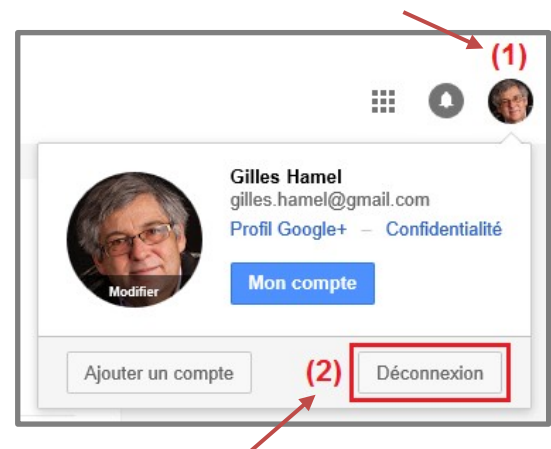
- 1.1. Afin de faciliter le transfert des photos en fichiers numériques des clubs vers «La Société», un compte Google Disque (Google Drive) a été créé pour chacun des clubs photo participants à un concours ou une exposition. Ceci s'applique aux activités suivantes :
  - le Circuit photo ;
  - le Défi interclubs Mongeon-Pépin ;
  - Les clubs s'exposent à La Galerie Gaston Chouinard ;
  - Les clubs photo s'exposent chez Lozeau.
- 1.2. La technologie Google Drive est compatible avec les plateformes PC et Apple. Vous n'avez besoin d'aucun logiciel complémentaire pour son utilisation sur votre ordinateur ou tablette.
- 1.3. Prendre note que les comptes doivent servir *uniquement aux activités de la «La Société»*. Les fichiers déposés doivent être en lien avec les concours ou expositions organisés par «La Société». À cette fin, «La Société» se réserve le droit de supprimer tout fichier ou dossier n'ayant aucun rapport avec ses activités.
- 1.4. Après son inscription, chaque club participant à un concours ou une exposition ([article 1.1](#)) recevra par courriel les identifiants de son compte : le nom du compte, le mot de passe et un numéro de téléphone de récupération.
  - Le nom du compte se présente sous la forme d'une adresse courriel, exemple : club.ville@sppq.com ;
  - Le mot de passe est constitué d'une (1) lettre majuscule suivie de 7 chiffres, ex. : A1234567. Respectez la casse lors de la saisie ;
  - Le numéro de téléphone de récupération à 10 chiffres, ex : 514-555-5555.
- 1.5. Le compte créé pour le club *demeurera permanent*. Celui-ci est partagé par «La Société» avec le club. Aussi, «La Société» en demeure propriétaire en tout temps et de façon irrévocable. À ce titre, les identifiants du compte (nom du compte, mot de passe et téléphone de récupération) *ne devront être modifiés d'aucune façon par les clubs*.
- 1.6. De plus, les offres de Google pour adhérer au service Gmail (ou tout autre service) et créer ainsi une adresse de messagerie ou autre *devront être déclinées par le club et cette étape devra être ignorée*.
- 1.7. Les éléments identifiés en *rouge* ainsi que la procédure de sécurité décrite à l'[article 2.6](#) sont d'une *importance capitale* et doivent être *appliquées à la lettre par les clubs*. Il est impératif que les procédures de connexion et de sécurité soient respectées sans quoi le compte peut se voir *verrouiller par le processus de sécurité Google* et devenir par le fait même *inaccessible*.

## 2. Premier accès au compte Google

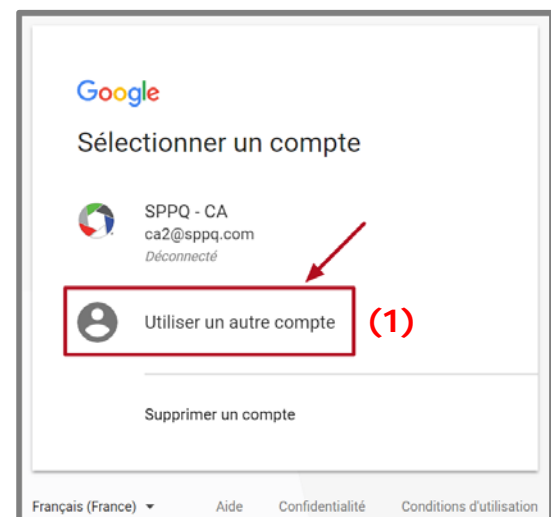
- 2.1. Que vous possédiez déjà un compte Google Disque ou non, il vous faudra entrer à votre ordinateur les identifiants du compte créé pour votre club par «La Société».
- 2.2. Pour accéder au compte Google Disque attribué à votre club photo, il vous suffit d'avoir un navigateur internet compatible, aucun abonnement ou logiciel supplémentaire ne sont requis pour déposer vos fichiers numériques. Voir la liste des [navigateurs internet compatibles](#).
- 2.3. [Connectez-vous à la page Google](#) ou copier l'adresse suivante dans la barre de navigation : <https://www.google.ca/> pour ouvrir la fenêtre d'accueil de Google et inscrivez-la à vos favoris.
- 2.4. Si vous possédez déjà un compte Google, vous devez vous déconnecter de celui-ci avant « d'ajouter le compte » attribué à votre club photo : si vous ne détenez pas de compte Google passer à [article 2.5](#).

Entrez dans votre compte Google.

- Cliquez sur l'icône d'identification du compte (1) apparaissant en haut à droite de l'écran, puis sur <Déconnexion> (2).

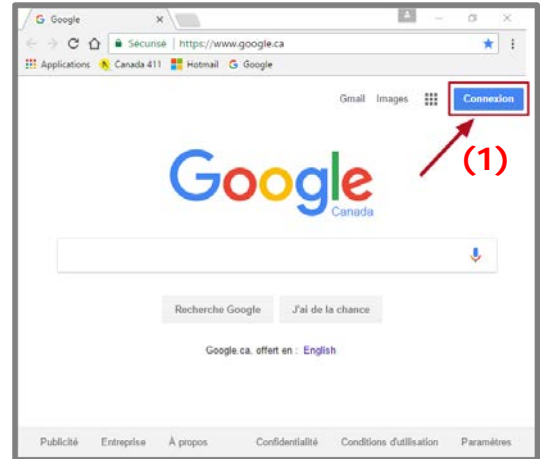


- À l'écran suivant cliquer sur <Utiliser un autre compte> (1). Passer ensuite au 2<sup>e</sup> élément de l'article suivant ([article 2.5](#)).

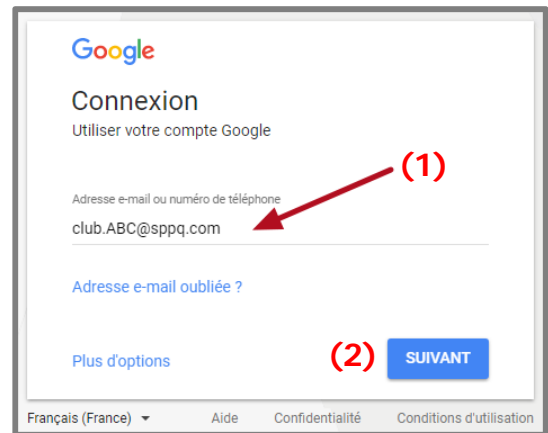


2.5. Saisir le nom du compte du club photo et le mot de passe qui vous ont été fournis par «La Société».

- Dans le cas où vous ne possédez pas déjà de compte, cliquer sur <Connexion> à l'écran d'accueil de Google (1).



- Saisissez le nom du compte attribué par «La Société» à votre club photo (1), puis <Suivant> (2).



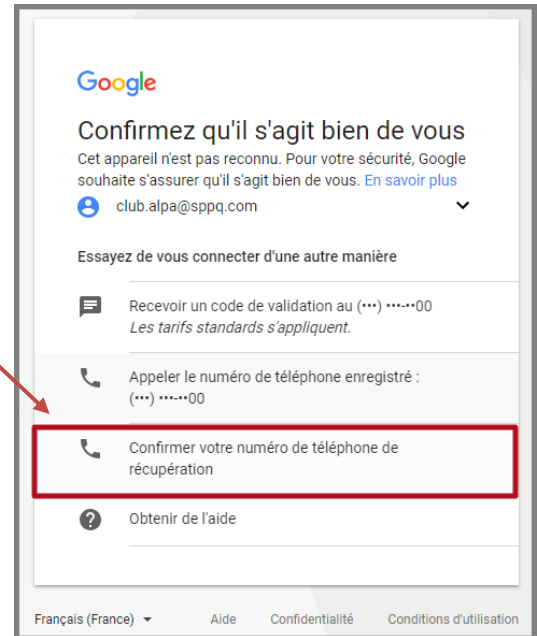
- À l'écran suivant, saisissez le mot de passe attribué par «La Société» au compte de votre club photo (1), puis sur <Suivant> (2).



2.6. Processus de sécurité lié aux comptes Google.

**Très important**

- Lors de la 1<sup>re</sup> ouverture d'un compte Google existant sur un nouvel ordinateur, Google amorce un processus de sécurité afin de vérifier que vous êtes bien autorisé à utiliser le compte.
- Vous devez **impérativement** sélectionner la 3<sup>e</sup> option qui vous est proposée : Confirmer le numéro de téléphone de récupération...
- Entrer le numéro de téléphone de récupération qui vous a été transmis par «La Société».



- Entrer le numéro de téléphone de récupération qui vous a été transmis par «La Société» **(1)**.
- Cliquer sur <Terminé> **(2)**.

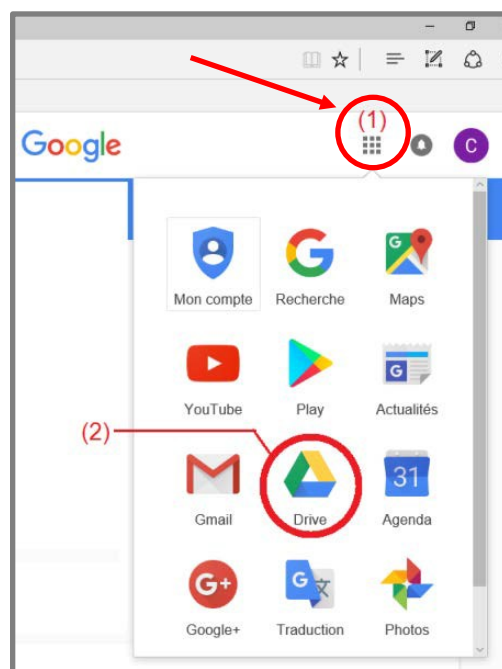


### 3. Dépôt des fichiers

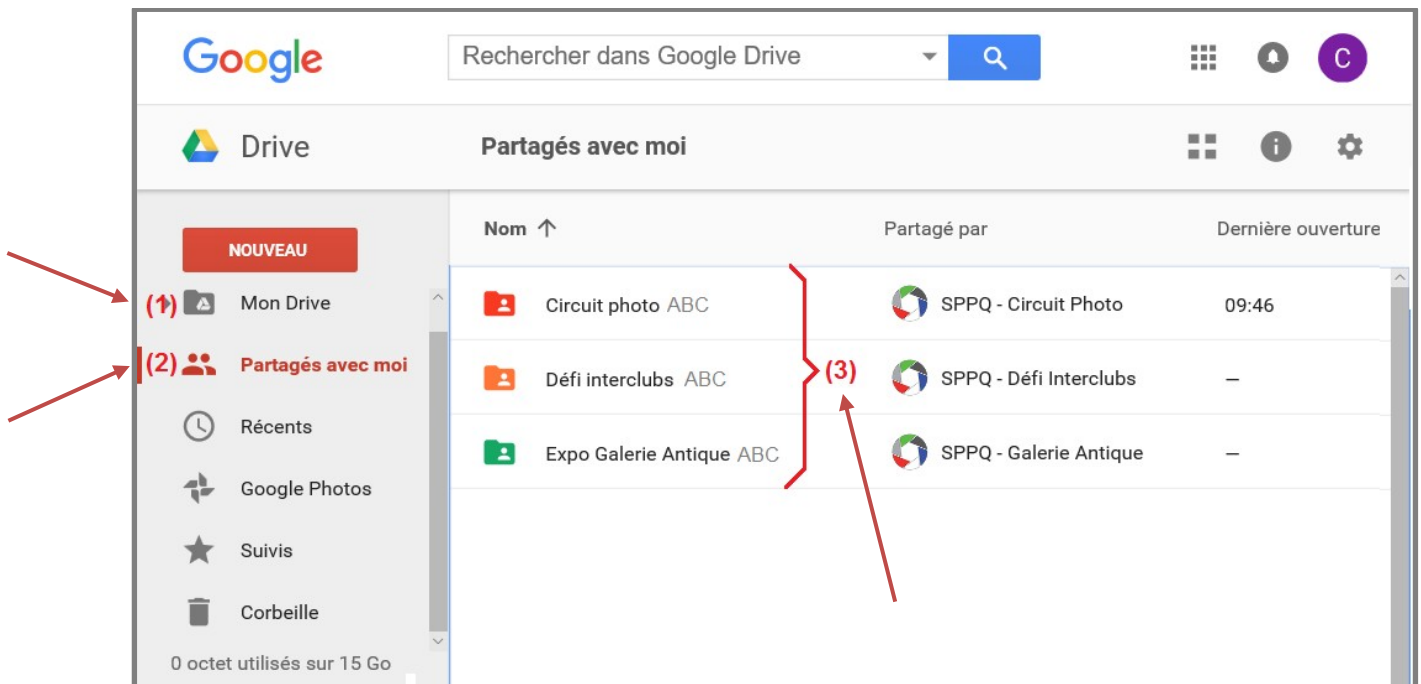
- 3.1. Accéder au compte Google attribué à votre club.  
Si vous étiez déconnecté, au besoin, saisissez le nom du compte et le mot de passe.
- 3.2. Si la fenêtre illustrée ci-contre vous apparaît, n'inscrivez rien et n'appuyez pas sur <Modifier>. Simplement cliquer sur OK. Ne jamais modifier le numéro de téléphone de récupération.



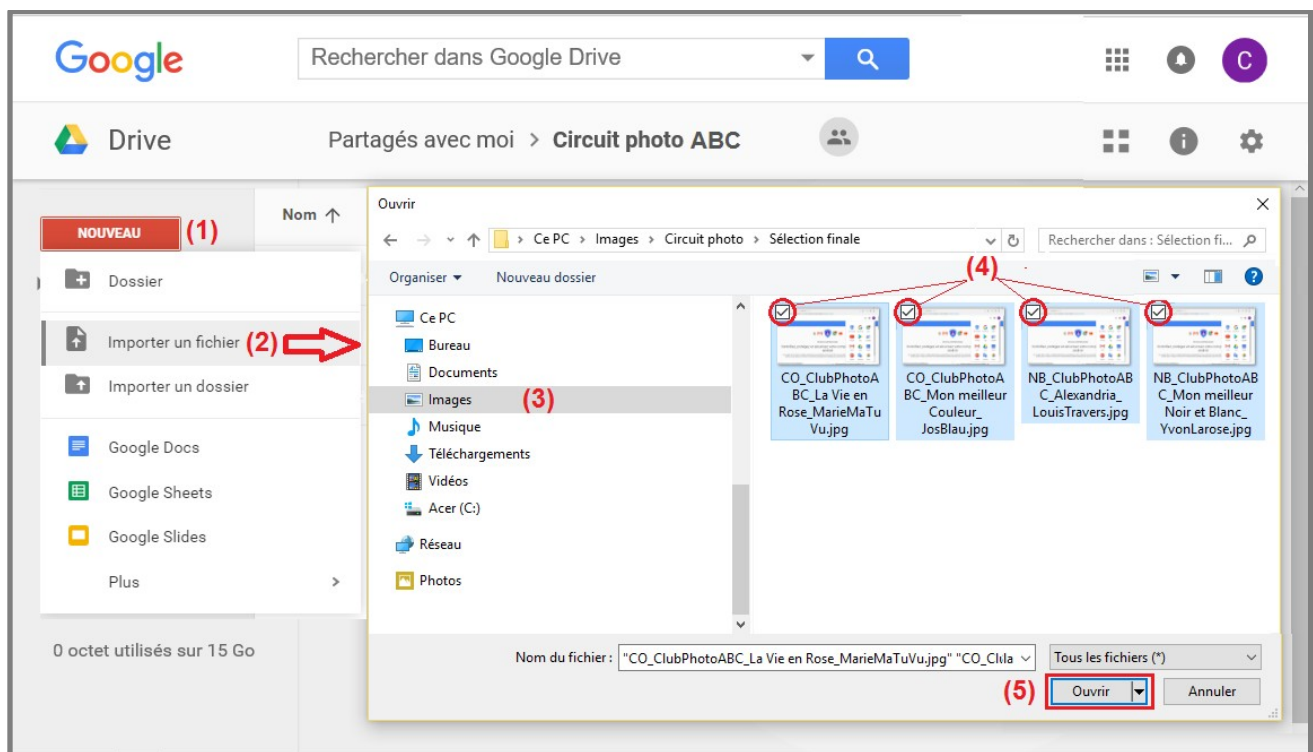
- 3.3. Cliquer sur le bouton des Applications Google (1), (le bouton en forme de damier en haut vers la droite de l'écran) puis sur l'application <Drive> (2).



3.4. Par défaut l'application s'ouvre dans le dossier <Mon Drive> (1), vous devez sélectionner le dossier <Partagés avec moi> (2). S'afficheront alors les sous-dossiers de partage des concours (3). Sélectionnez le sous-dossier dans lequel vous désirez déposer les photographies sélectionnées par votre club et double-cliquez sur le dossier pour l'ouvrir.



- 3.5. Pour déposer vos images photo, cliquez sur <NOUVEAU> (1) dans la partie gauche de l'écran et cliquer sur <Importer un fichier> (2) dans le menu déroulant apparaissant en dessous de NOUVEAU. Apparaît alors une nouvelle fenêtre de navigation correspondant à l'explorateur de fichier de votre ordinateur. Sélectionner le dossier de votre ordinateur dans lequel sont situés les fichiers que vous désirez transférer (3) et cocher le ou les fichiers à transférer (4) (Ctrl-A pour sélectionner tous les fichiers du dossier) et cliquer sur <Ouvrir> (5).



**NOTE :** En fonction du nombre de fichiers à transférer, de leur taille, de la vitesse de connexion de votre réseau et du lien Internet, le transfert ne sera pas instantané et pourra prendre quelques minutes. Assurez-vous que le transfert soit complet avant de fermer votre session sur Google Drive ou de fermer votre ordinateur.



3.6. Lorsque le transfert des fichiers est complété, fermer votre session. Cliquez sur l'icône d'identification des comptes **(1)** apparaissant en haut à droite de l'écran, puis sur <Déconnexion> **(2)**.

